

ECONOCOM ANNONCE UN RENFORCEMENT DE SA GOUVERNANCE ET PROCÈDE À PLUSIEURS OPÉRATIONS SUR SON CAPITAL

RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE

Le Conseil d'Administration du 18 Mai 2017 a nommé Monsieur Robert Bouchard Administrateur Délégué et Chief Operating Officer du groupe.

Jean-Louis Bouchard, Président - Directeur Général d'Econocom déclare : « Je suis heureux que mon fils Robert, qui occupait déjà les fonctions de Président de Digital Dimension, Vice-Président du Conseil d'administration, et de Président du Comité d'Audit, puisse conduire une nouvelle étape de la construction d'Econocom qui s'annonce passionnante. Notre groupe est solide, nous venons de renforcer de plus de 180 millions d'euros nos fonds propres grâce à la conversion anticipée de l'Ornane, nos perspectives sont bonnes et nous annoncerons en septembre prochain notre nouveau plan stratégique « e comme excellence » qui sera résolument orienté vers l'excellence opérationnelle et une forte amélioration de la rentabilité. Le groupe, doté d'une Direction Générale renforcée, est ainsi prêt à poursuivre son aventure. »

Afin de se consacrer à ses nouvelles fonctions opérationnelles, Monsieur Robert Bouchard quittera la Présidence du Comité d'Audit d'Econocom Group. Il sera remplacé par Monsieur Jean-Philippe Roesch, Administrateur non exécutif, qui connait parfaitement le groupe pour avoir occupé notamment les fonctions de Directeur Financier puis de Directeur Général du groupe en charge des fonctions supports.

OPÉRATIONS PORTANT SUR LE CAPITAL

1. Scission des actions Econocom Group en deux

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 16 mai 2017 a approuvé la division par deux des actions Econocom Group (« split de l'action »). Cette opération a pour but de renforcer l'accessibilité et la liquidité du titre.

A compter du 2 juin 2017, tout actionnaire d'Econocom Group recevra en échange de chaque action Econocom Group qu'il détient deux (2) actions Econocom Group nouvelles. A compter de cette date, les nouvelles actions divisées seront cotées sur le marché réglementé d'Euronext Bruxelles sous un nouveau code ISIN et les actions anciennes, sous le code ISIN BE0974266950, ne seront plus cotées ou négociables. La participation des actionnaires existants au capital d'Econocom Group ne sera en rien diluée et ces derniers n'ont aucune démarche à faire dans le cadre de cette opération.

Le capital d'Econocom Group sera représenté par 245.140.430 actions après l'opération de division contre 122.570.215 actions actuellement.

2. Remboursement de prime d'émission

Cette même Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de procéder à un remboursement de la prime d'émission, assimilée à du capital libéré, conformément aux articles 612 et 613 du Code des sociétés, à hauteur de 0,20 euro par action sur la base du nombre de titres existant à la date de l'Assemblée.

La rémunération des actionnaires progresse ainsi de 14% en un an et de 33% en deux ans.

Le détachement du coupon donnant droit au remboursement interviendra à l'issue d'une période de deux mois suivant la publication de la décision au Moniteur Belge. La mise en paiement interviendra donc après la date effective du split de l'action et le montant du remboursement de prime d'émission s'élèvera par conséquent à 0,10 euro par action après split, en ce compris les actions détenues en propre par la Société.

Le calendrier définitif du remboursement de prime d'émission sera publié ultérieurement.

3. Approbation d'un plan d'options de souscription d'actions

Le Conseil d'Administration du 18 mai 2017 a approuvé le principe et les principales modalités d'un plan d'options de souscription d'actions nouvelles Econocom Group portant sur un maximum de 1.000.000 options (2.000.000 après prise en compte du split de l'action) soit 0,82% du capital. Les bénéficiaires seront majoritairement des salariés de la Société ou de ses filiales directes ou indirectes. Les options seront attribuables par le Comité de rémunération jusqu'au 31 décembre 2019.

L'objectif du plan est de fidéliser dans la durée des talents clés pour le groupe.

4. Convocation d'une AGE portant sur l'annulation de 3 millions d'actions propres

Enfin, le Conseil d'Administration du 18 mai 2017 a décidé de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire ayant pour ordre du jour l'annulation de 3.000.000 actions propres (ou 6.000.000 titres après le split de l'action) sur les 4.184.082 actuellement détenues.

Cette annulation qui interviendra avant la fin de l'année 2017 permet de reluer l'actionnariat existant et fait plus que compenser la dilution potentielle liée au plan de stock-options précité.

Prochain rendez-vous : publication des résultats semestriels 2017 le 27 juillet 2017, après clôture de Bourse.

À PROPOS D'ECONOCOM

Econocom conçoit, finance et accompagne la transformation digitale des entreprises. Avec 10.000 collaborateurs dans 19 pays, et un chiffre d'affaires supérieur à 2,5 milliards d'euros, Econocom dispose de l'ensemble des capacités nécessaires à la réussite des grands projets digitaux: conseil, approvisionnement et gestion administrative des actifs numériques, services aux infrastructures, applicatifs et solutions métiers, financement des projets. Econocom a adopté le statut de Société Européenne. Cotée sur Euronext à Bruxelles depuis 1986, l'action Econocom Group fait partie des indices Bel Mid et Family Business.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

www.econocom.com
Suivez-nous sur Twitter:
https://twitter.com/econocom_fr
Contact relations investisseurs
et relations actionnaires:
galliane.touze@econocom.com
Contact Relations Presse:
sarah.jardin@havas.com